

Application après préparation sur
supports conformes au DTU 59.3

- **Bois brut :**
Européens feuillus - Européens
résineux - Tropicaux mi-durs - Contre-
plaqué - Aggloméré - Isorel dur
- **Bois lasurés et vernis**

laurabois'O
vitrificateur satin

Protection et décoration des sols

INTÉRIEUR
12 à 14 m²/L

*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Fonction :

Vitrificateur pour la décoration et la protection des sols en bois.
Composé de résine polyuréthane en phase aqueuse.

Classification : AFNOR NF T 36-005 : I 6a**Destination :** INTÉRIEUR

Parquets, planchers, escaliers

Propriétés :

- Recouvrable dans la journée
- Non jaunissant
- Bonne résistance à l'abrasion et aux produits ménagers
- Entretien aisé
- Très bel aspect ciré

Caractéristiques := 12 à 14 m²/L

= 1 h



= 4 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- **Présentation :** Prêt à l'emploi
- **Aspect en finition :** Satin
- **Matériel :** Brosse large ou manchon laqueur
- **Nettoyage du matériel :** Eau, ne pas laisser évacuer l'eau de nettoyage dans l'évier.
- **Coloration :** Nuancier bois, système à teinter **COLORIMIX**® La bonne tenue ne s'applique pas aux revêtements dont la couleur de finition a un coefficient d'absorption solaire supérieur à 0.7 ou dont la valeur d'indice lumineuse Y est inférieure à 35%
- **Conditionnement :** 1 L - 3 L - 10 L
- **Séchage complet du film :** 1 semaine (*pendant cette période, utiliser et occuper les lieux avec précaution*)

Caractéristiques techniques :

- **Densité :** 1.03 +/- 0.05
- **Extrait sec (Pondéral) :** 27 +/- 2 %
- **Taux de brillance à 60° :** 43 %
- **Teneur en COV :** Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/e) : 130 g/L (2010).
Ce produit contient **max 70 g/L de COV** (Les valeurs de COV indiquées tiennent compte de nos colorants).

MISE EN ŒUVRE

Préparation du support :

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes, DTU en vigueur et règles de l'art pour la préparation des supports comme pour l'application. Faire une reconnaissance préalable des supports afin de déterminer la préparation adéquate.

- **Nettoyer** la surface du bois afin de retirer saleté et graisse.
- **Décaper ou gratter** pour éliminer les anciens revêtements non adhérents
- **Poncer**, toujours dans le sens de la fibre du bois, pour rendre la surface lisse, régulière, adhérente et casser le brillant.
- **Dépoussiérer**
- **Sur bois spécifiques** (tannique, exotique, résineux) : nous consulter au préalable.

Application :

Après les travaux de préparation du support, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au DTU 59.3

- Appliquer 2 ou 3 couches successives, selon les cas, dans le sens du bois et en tirant pour bien répartir le produit (respecter un temps de séchage de 4 heures entre chaque couche). **Ne pas dépasser 48 heures de séchage entre chaque couche.**
- Pour éliminer les remontées des fibres du bois, effectuer un léger ponçage entre chaque couche.
- **Sur bois neuf** : le produit sera préalablement dilué à 5 % d'eau avant application.
- **Sur bois usuel** : une 3e couche est conseillée pour une meilleure résistance.

- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur la surface à peindre.
- **Ne pas appliquer par température inférieure à + 8°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 70% d'Humidité relative.**
- **Produit à mélanger avant et pendant l'utilisation.**

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Conservation :

Limitée à 1 an en emballage d'origine non ouvert. Stocker à l'abri du gel et de la chaleur.

Hygiène et sécurité :

Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site www.lauragais-peintures.fr ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THEOLAUR Peintures - ZI-A – 5, rue René Cauche – 59139 NOYELLES LES SECLIN - Service technique : + 33 (0)5 62 74 27 50

Mail : contact@lauragais-peintures.fr www.lauragais-peintures.fr

SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 – Code APE : 2030Z – N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015